

Drogues illicites : les observations du dispositif TREND en 2009

Le 11^e exercice du dispositif TREND (*Tendances récentes et nouvelles drogues*) permet d'analyser les nouvelles tendances et les phénomènes les plus marquants au plan national.

Michel
Gandilhon

Agnès
Cadet-Taïrou

Emmanuel
Lahaie

Matthieu
Chalumeau

Le dispositif national d'observation TREND a été mis en place par l'OFDT en juin 1999 afin d'identifier et décrire l'évolution des tendances et des phénomènes liés aux produits illicites ou détournés de leur usage. Ce numéro de *Tendances* constitue une synthèse des principaux résultats de l'année 2009,

Les composantes du dispositif TREND

Pour remplir sa mission d'observation, le dispositif TREND s'appuie sur :

- des outils qualitatifs de recueil continu (observations ethnographiques, questionnaires) coordonnés par l'OFDT, mis en œuvre par un réseau de sept coordinations locales (Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information ;
- des groupes focaux (« sanitaires », « répressifs »), qui visent à dresser des diagnostics rapides de la situation avec des professionnels du champ ;
- des investigations thématiques qualitatives ou quantitatives pour approfondir un sujet ;
- des enquêtes quantitatives récurrentes, notamment l'enquête OFDT/DGS ENACAARUD³, réalisée auprès des usagers des structures de réduction des risques labellisées CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) tous les deux ans depuis 2006 ;
- le dispositif SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances), dispositif d'observation centré sur l'étude de la composition toxicologique des produits illicites ;
- l'utilisation des résultats de systèmes d'information pilotés par les CEIP (Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance), notamment pour la description des consommations des usagers suivis par le système de soins et le recueil des décès liés à l'abus de substances ou de médicaments psychotropes ; l'OCRTIS (Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants) pour les statistiques liés à l'activité policière dans ce domaine ; et enfin des enquêtes de l'OFDT pour le suivi des demandeurs de soins et les enquêtes en population générale.

laquelle marque le onzième exercice d'observation consécutif du réseau¹. Cette présentation s'appuie notamment sur les rapports de sites des sept coordinations du dispositif [1] et intègre les informations produites par les systèmes d'information partenaires (voir encadré) afin de réaliser un recoupement de l'information. Elle est structurée en trois grandes parties : une première consacrée aux phénomènes marquants spécifiques à l'année d'observation ; une deuxième récapitulant les lignes de force en vigueur ces dernières années ; et une troisième, enfin, faisant le point sur quelques substances suivies par le dispositif. Les données du dispositif SINTES relatives notamment à la composition toxicologique des produits illicites viennent compléter et éclairer ces observations. Comme lors des exercices précédents, les observations de TREND sont centrées sur des groupes particulièrement consommateurs et ne peuvent être généralisées à l'ensemble de la population.

Les phénomènes marquants en 2009

Trois phénomènes marquants ont été observés lors de l'année 2009. Deux concernent l'espace festif² avec le bouleversement du marché des drogues de synthèse consécutif à la pénurie de la MDMA et le développement de l'usage de kétamine hors de son cadre traditionnel. Le troisième concerne l'espace urbain avec l'extension géographique de l'usage de crack.

Pénurie de la MDMA et forte présence du mCPP en 2009, dans un marché des drogues de synthèse en mutation

Le marché des drogues de synthèse en France a été marqué en 2009 par une pénurie importante de la MDMA que ce soit sous la forme « poudre » ou « comprimé ». Cette pénurie, consécutive, semble-t-il, à la des-

1. Une rétrospective des tendances observées depuis 10 ans a été publiée au mois de janvier 2010 : *Les usages de drogues illicites en France depuis 1999, vus au travers du dispositif TREND*, COSTES (J.-M.) (Dir.), Saint-Denis, OFDT, 2010, 192 p.

2. Sur les espaces, voir encadré page 2.

3. Qui a remplacé les études Première ligne / PRELUD réalisée jusqu'en 2006.

truction massive au Cambodge⁴ d'un précurseur indispensable à sa fabrication, le saffrole, a provoqué pendant les deux tiers de l'année une quasi-disparition de la poudre et un processus voyant un nouveau principe actif le mCPP (métha-chloro-phenyl pipérazine)⁵, non classé comme stupéfiant en France, se substituer, au moins partiellement, à la MDMA dans les comprimés vendus sous l'appellation « ecstasy ». Comme l'a noté l'OEDT (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies) dans son dernier rapport annuel⁶, cette évolution a touché également d'autres pays européens.

Ainsi, selon les données du dispositif SINTES, portant sur l'année 2009, la mCPP est retrouvée dans 70 % des comprimés présentés comme de l'ecstasy et 10 % des poudres présentées comme de la MDMA. Pour ce qui touche aux comprimés, ce phénomène n'a fait qu'accroître la tendance constatée depuis un certain nombre d'années, relativement à la désaffection d'un nombre sans cesse croissant de consommateurs pour la MDMA sous sa forme comprimé. Cette désaffection est perceptible notamment dans les statistiques de l'OCRIS puisque les saisies sur le territoire français de comprimés d'ecstasy sont les plus

faibles jamais constatées depuis une dizaine d'années avec 107 000 comprimés saisis contre 343 000 en 2008. L'enquête ESCAPAD menée en 2008 auprès des jeunes de 17 ans montre elle aussi une diminution notable de l'expérimentation chez les jeunes puisqu'elle est passée de 3,5 à 2,9 % en l'espace de trois ans [2].

Outre les facteurs liés aux cycles de vie d'une substance et au fait notamment qu'un produit puisse se démoder [3], la baisse de la qualité du produit explique l'éloignement des usagers à l'égard du produit. Les analyses toxicologiques⁷ montrent en effet que les taux moyens du principe actif diminuent un peu plus chaque année. En 2009, la substitution constatée d'un autre principe actif qui ne prodigue pas les effets – avec notamment l'absence des effets empathiques dits *love* et une montée plus lente – recherchés par les usagers avec la MDMA, laissent augurer pour les années à venir une disqualification accrue de la forme comprimé voire même de la forme poudre. Celle-ci est redevenue disponible à partir du dernier trimestre de l'année 2009 et au début de 2010, mais apparaît, elle aussi, de moins en moins « fiable » aux yeux des usagers. Un report a lieu sur l'amphétamine (speed), la cocaïne ou d'autres stimulants synthétiques comme le 2C-B (4-Bromo-2,5-iméthoxyphenéthylamine) – substance produisant à la fois des effets hallucinogènes et empathiques similaires à ceux de l'ecstasy – dont la présence augmente dans l'espace festif. Dans le sillage de la mCPP et du 2-CB, déjà connus, ont commencé à apparaître de plus en plus fréquemment de nouvelles molécules synthétiques (voir encadré page 3), rarement vendues sous leurs noms propres. Si elles sont accessibles sur Internet, l'achat direct semble encore relativement limité en France et il aura fallu un phénomène médiatique tel que celui qui a entouré la méphédronne au début de l'année 2010 pour susciter, selon les observateurs du réseau des sites TREND, une curiosité plus marquée et une réelle recherche et disponibilité de ce type de produits en milieu festif⁸.

Espaces étudiés par TREND et usagers

Depuis dix ans, les deux espaces d'observation privilégiés du dispositif TREND sont l'espace urbain et l'espace festif (techno pour l'essentiel). L'espace urbain, défini par TREND, recouvre essentiellement les structures de réduction des risques (boutiques, programmes d'échange de seringues devenues CAARUD en 2006) et les lieux ouverts (rue, squat, zones de deal). La plupart des personnes rencontrées dans ce cadre sont des usagers problématiques de produits illicites dont les conditions de vie sont fortement marquées par la précarité.

L'espace festif désigne les lieux où se déroulent des événements organisés autour du courant musical « techno ». Il englobe l'espace dit « alternatif » (free parties, teknivals, zones alternatives des festivals, etc.) mais aussi commercial (clubs, discothèques voire soirées privées).

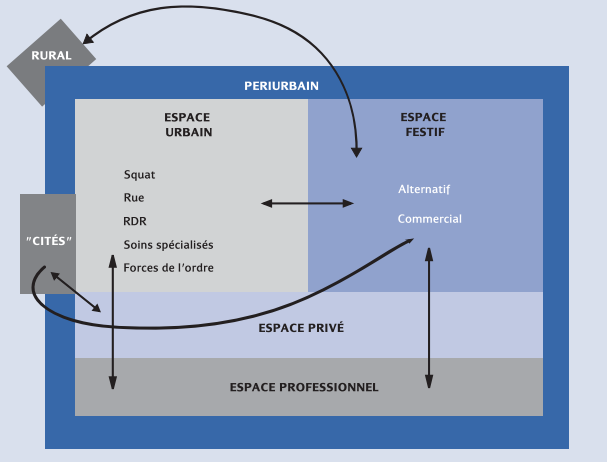
Le choix de ces deux espaces se justifiait au départ par la forte probabilité d'y repérer des phénomènes nouveaux ou non encore observés même s'ils ne résumaient pas à eux seuls la totalité des usages de drogues en France. En parallèle, depuis sa mise en place, le dispositif s'est constamment interrogé sur l'évolution de ses champs d'observation. Ainsi TREND a pu faire état de la porosité entre les espaces et les groupes d'usagers en mettant en évidence, notamment, le rôle du transit des jeunes en errance, dans la disponibilité des produits spécifiques de la sphère festive auprès des usagers les plus précaires de l'espace urbain, et vice-versa.

En outre, une diffusion des usages de drogues vers les sphères de plus en plus larges de la société (population socialement insérées notamment), de même que vers des zones géographiques de plus en plus étendues (zones rurales ou périurbaines) a, dans le même temps, été observée au cours de la période récente.

Le dispositif TREND a pu repérer ces évolutions, en dépit de l'absence d'observations spécifiquement menées dans les zones rurales ou les cités périphériques et ce, probablement pour plusieurs raisons : les espaces, notamment l'espace urbain, sont un lieu de transit pour une part importante des usagers de drogues y compris socialement insérés. La fréquentation de l'espace festif, que le dispositif TREND s'efforce de couvrir en dépit de ses contours en constante évolution, constitue également une étape particulièrement fréquente dans des carrières d'usage (parfois très courtes) des usagers insérés. De la même manière, alors que les espaces d'observation du dispositif n'ont jamais couvert la totalité des lieux effectifs ou potentiels de la consommation de drogues, tels que la sphère privée ou professionnelle, il a pu néanmoins décrire pour partie les pratiques s'y déroulant à travers les témoignages d'usagers traversant les espaces observés.

Par ailleurs, certains outils du dispositif, tels que les groupes focaux ou les systèmes d'information qui s'appuient sur les CAARUD, permettent d'accéder à une diversité de situations en termes d'usagers et de lieux. La mise à disposition, par ces mêmes CAARUD, d'outils de réduction des risques de plus en plus diversifiés permet en outre, de faire apparaître des groupes d'usagers jusqu'alors invisibles. Enfin, en appui au dispositif, TREND mène des études *ad hoc* sur des lieux ou des populations particulières. Cela a été le cas en 2001 avec l'espace festif rock et en 2007-2008 avec l'espace festif gay à Toulouse et Paris. En 2011, une étude visera spécifiquement les usagers socialement insérés susceptibles d'acheter des substances psychoactives par le biais d'Internet.

Les différents espaces d'usages et d'observation de TREND



4. Selon, l'agence des Nations-Unies contre le crime et la drogue (ONUDD), le Cambodge a décidé en 2007 d'interdire la production et la commercialisation de saffrole, une huile végétale qui rentre dans la fabrication de l'ecstasy. Cette interdiction a donné lieu en 2008 à des campagnes de destruction massive de ce produit.

5. C'est en décembre 2004 que le mCPP a été identifié pour la première fois en France dans des comprimés vendus pour de l'ecstasy.

6. Voir <http://www.emcdda.europa.eu/events/2010/annual-report>

7. Un certain nombre de sources de données concordantes (OCRIS, SINTES) font état depuis une dizaine d'années d'une diminution régulière des dosages moyens de MDMA dans les comprimés d'ecstasy. En 2009, les données montrent que la teneur en principe actif s'établit à 21 % soit un peu plus de 30 mg contre 54 mg en 2003 et 74 mg en 2000.

8. Voir la note d'information SINTES (mars 2010) d'Emmanuel Lahaie et d'Agnès Cadet-Tairou, Méphédronne et autres nouveaux stimulants de synthèse, disponible sur le site de l'OFDT : http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_100331_mephedrone.pdf

Les nouveaux produits psychoactifs synthétiques « légaux » (SINTES)

Deux familles de substances sont concernées par cette nouvelle offre :

■ **Les agonistes cannabinoïdes** : Les analyses toxicologiques de mélanges de plantes de type Spice présentés parfois comme « encens » sur les sites de vente en ligne avaient révélé la présence d'agonistes cannabinoïdes en 2008. Les trois agonistes identifiés par le dispositif ont été classés comme stupéfiants en février 2009. Ils étaient les premiers d'une liste qui n'a cessé de croître pour atteindre le nombre de 18 à la fin de l'année 2010.

■ **Les stimulants psychoactifs** : Parallèlement, l'enquête SINTES sur les produits de synthèse en 2009 a permis d'identifier de nouveaux stimulants psychoactifs tels que la méphédronne (interdite en juin 2010) dans quelques produits présentés comme amphétamine ou ecstasy collectés dans les manifestations festives. L'intérêt pour ces produits appelés aussi « legal high » et leur notoriété restaient toutefois assez faible parmi les usagers fréquentant l'espace festif. La médiatisation de la méphédronne au début de l'année 2010, à la suite de sa diffusion importante parmi les jeunes Anglais, semble avoir stimulé la curiosité pour ces stimulants dont la disponibilité et la demande sont aujourd'hui plus importantes. L'engouement pour ces « legal high » reste toutefois très relatif par rapport à celui pour les stimulants amphétaminiques « clas-

siques » (ecstasy, amphétamine) dont ils sont sensés imiter les effets. Cela, malgré la facilité d'accès à ces produits par internet et la variété des substances proposées.

Parmi les hypothèses expliquant cette « résistance » française, on peut avancer la barrière de la langue, la majorité des sites de vente en ligne et des forums d'usagers étant en anglais. Ainsi, la multiplicité des offres sur les produits et les prix pratiqués peut décourager certains acheteurs potentiels. À l'inverse, le revendeur rassure et les acheteurs font davantage confiance à une personne physique qu'à un site internet impersonnel proposant des produits dont l'origine est inconnue. Outre la méphédronne, on peut citer, parmi les molécules identifiées par le dispositif SINTES, la méthylone, la fléphédronne (ou 4-FMC), la FMP, le DOB et DOC, la 1-PEA, le 2C-D et 2 C-E (analogues légaux du 2C-B) ou la pFPP. Par contre, la MDAI et la MDPV, que la presse britannique a qualifié de probables « nouvelles méphédronne » n'ont pas été identifiées en France. Ces substances ont toutes des propriétés psychostimulantes associées pour certaines d'entre elles à des composantes hallucinogènes. Leur structure globale approche celle des stimulants plus connus comme l'ecstasy ou l'amphétamine avec des variantes que des apprentis chimistes peuvent conjuguer à l'infini⁹. En conséquence, leur interdiction est rendue difficile tant au plan national qu'europpéen où, à l'exception de la méphédronne depuis octobre 2010, aucune proposition de réglementation commune aux 27 pays n'existe.

Une extension géographique de l'usage du crack en métropole

Historiquement, la consommation de cocaïne basée sous la forme dite « crack » est apparue en France dans les années 1980 mais est toujours restée circonscrite à Paris, et, dans une moindre mesure, à certains départements limitrophes (Seine-Saint-Denis) ou d'outre-mer (Guyane, Guadeloupe et Martinique) [4].

Depuis les années 1990 coexistent, en France, deux sphères de consommation bien distinctes de cette substance : celle où ce produit, acheté préalablement basé, circule sous la dénomination « crack » et celle où, acquis sous forme poudre (chlorhydrate) puis basé

Le basage de la cocaïne

La transformation du chlorhydrate de cocaïne (poudre) en cocaïne base (c'est-à-dire en crack/free base) se réalise en plusieurs étapes. La cocaïne est écrasée, mise dans une cuillère à soupe ou dans le fond d'une canette. Le produit est ensuite mélangé à de l'ammoniaque (le plus souvent) ou du bicarbonate de soude. Le tout est chauffé, transformant la cocaïne en une forme base solide. Le surplus d'ammoniaque est éliminé à l'aide d'un papier absorbant. Le caillou obtenu est ensuite rincé avec de l'eau puis cassé en petits morceaux prêts à fumer.

avant consommation, il apparaît sous l'appellation « free base ». Si dans les deux cas, la substance active est la même, il n'en reste pas moins que, selon qu'il est diffusé sous l'une ou l'autre appellation, il ne touche pas le même public et n'est pas produit et distribué selon les mêmes modalités.

Dans le cas du « crack », la cocaïne basée est consommée au sein d'une population très marginalisée, évoluant dans le nord-est parisien et, depuis 2008, environ, dans la zone limitrophe du département de la Seine-Saint-Denis. Ces usagers aux faibles ressources se procurent ce produit, moins coûteux que la poudre de cocaïne, auprès de structures de deal de crack professionnalisées. Quand il s'agit du « free base », la cocaïne basée est consommée par une population bien différente, composée, pour l'essentiel, de personnes évoluant dans le cadre de l'espace festif alternatif, qui s'approvisionnent sur le marché de la cocaïne et assurent elles-mêmes la transformation.

La distinction « crack »/« free base » recouvrirait donc jusqu'à ces dernières années des publics différenciés et surtout des représentations antagonistes. Alors que le crack est un produit dont la représentation est extrêmement négative, associé qu'il est aux franges les plus désaffiliées des toxicomanes, le « free base », lui, véhicule des images moins défavorables, attachées au monde de la fête et à l'auto-fabrication. Cette dernière favorise et entretient auprès des usagers le mythe d'un produit plus « pur », voire plus « sain ». La

cocaïne basée a ainsi pu se diffuser grâce au nom de « free base » et échapper à la stigmatisation liée à l'appellation « crack ».

Dans un contexte de diffusion de la pratique du basage de la cocaïne, le phénomène nouveau en 2009 réside dans l'extension à de nouveaux sites, hors de la région parisienne, de l'usage du crack, vendu ouvertement sous cette appellation, en dépit de la mauvaise réputation de ce produit [5]. Ainsi, les sites de Rennes et Toulouse soulignent l'émergence de points de vente de cocaïne basée vendue sous l'appellation « crack » tandis que Metz rapporte aussi l'apparition de points de vente. En outre, en Ile-de-France, de nouveaux points de vente de crack se seraient implantés notamment dans les Hauts-de-Seine.

À Toulouse, il semblerait, qu'à l'image de Paris, le phénomène touche une population très minoritaire originaire des Caraïbes, qui se procure le crack dans la rue auprès de dealers qui le fabriquent. En revanche, à Rennes, s'il existe aussi un petit marché émergent du crack, les observateurs locaux font état d'une clientèle plutôt issue du milieu des cités défavorisées. Le site de Metz, quant à lui, a signalé également l'implantation d'un point de vente mais il semblerait que le phénomène soit très circonscrit et ponctuel, car directement importé de la région parisienne.

Sur le site de Paris, qui connaît une scène de consommation de crack depuis une trentaine d'années, l'année 2009 a vu revenir les usagers qui avaient été chassés du nord-est de la capitale par l'action des forces de l'ordre les années précédentes et qui avaient gagné la ville de Saint-Denis dans le département de la Seine-Saint-Denis. En 2009, la mutation observée à partir de 2007 sur le marché du crack parisien se confirme avec l'éviction du marché du crack des revendeurs traditionnels issus de l'Afrique de l'Ouest, les modous, par des dealers de cannabis venus de certaines cités populaires de la région¹⁰.

La particularité du crack, outre son pouvoir addictif plus puissant que celui de la cocaïne, réside dans la vente possible de très faibles quantités par rapport à la cocaïne en poudre vendue au gramme. Alors que l'achat d'un gramme de cocaïne coûtera en moyenne 50 à 60 euros, le crack pourra être acquis pour quinze à vingt euros la « galette » et pour cinq euros le « caillou », ce qui contribue à développer sa diffusion au sein des populations les plus précaires.

Cependant, il est encore prématuré de tirer des conclusions définitives sur une extension pérenne du phénomène de l'usage de « crack » hors de Paris et sa région. Ces tendances seront surveillées de près dans les exercices d'observation futurs et feront l'objet en 2011 d'une investigation spécifique.

9. Molécules ayant des effets de type THC, principe actif du cannabis.

10. HALFEN (S.), VINCELET (C.), *Toxicomanie et usages de drogues à Paris : état des lieux en 2007 et évolutions*, ORSIF, OFDT, juin 2008.

La kétamine sort de son « cercle d'initiés »

En France, l'usage de kétamine, anesthésique humain et vétérinaire, détourné pour ses propriétés hallucinogènes et dissociatives¹¹ ne constitue pas une nouveauté [6].

Depuis 1999, le dispositif TREND rapporte chaque année l'existence de consommations dépassant rarement les franges d'un milieu minoritaire et bien circonscrit, fréquentant l'espace festif alternatif, notamment les travellers, composé généralement d'usagers de substances expérimentés. La kétamine est en particulier recherchée pour ses effets dissociatifs plus ou moins radicaux selon la dose et la tolérance de l'usager, parfois dans le cadre de la recherche d'expériences extrêmes plus ou moins mystiques telles que la « décorporation » (sensation d'être en dehors de son propre corps) ou de « trou noir », immobilité totale, perte des repères spatiaux temporels avec conscience préservée (K-Hole). Il semble ainsi que l'image sulfureuse de la kétamine associée notamment à ses effets radicaux, parfois subis sans être recherchés, ont eu plutôt tendance à éloigner les usagers potentiels et à les détourner vers des substances, considérées comme plus maîtrisables de type LSD. Alors que, dès 2006, les premières hausses de disponibilité à Paris et à Marseille sont signalées, il apparaît depuis deux ans que la situation est en train de se modifier. De plus en plus de sites (Bordeaux, Marseille, Toulouse, Metz), constatent qu'au sein de l'espace festif alternatif, les consommations de kétamine s'étendent pour sortir clairement des « cercles d'initiés »¹² et se diffuser auprès d'usagers plus jeunes, particulièrement ceux en situation d'errance. En outre, l'usage ne concerne plus seulement ledit espace mais commence à affecter d'autres milieux comme celui des clubs, notamment dans le cadre du clubbing homosexuel, ou des soirées privées. Certains sites (Rennes, Bordeaux, Toulouse) rapportent aussi l'émergence de consommations parmi des usagers précarisés de l'espace urbain.

Au-delà de l'accroissement d'une disponibilité parfois insuffisante au regard de la demande (Metz), l'explication la plus répandue pour rendre compte de ce phénomène, résiderait dans un changement d'image lié notamment à un processus de « domestication » de son usage. Il semble

que, les années passant, les usagers connaissent de mieux en mieux le produit et maîtrisent de manière croissante le lien entre dose et effet. À petites doses notamment, la kétamine produit des effets désinhibants et une sensation d'ébriété particulière avec des effets planants et « cotonneux ». Sur le plan sanitaire, outre les problèmes aigus (bad trips parfois traumatisant, coma), les effets des usages réguliers sont maintenant visibles, avec des phénomènes de tolérance, de dépendance et l'apparition de troubles psychiatriques chez certains individus.

Quoi qu'il en soit, si la consommation de kétamine en France est aujourd'hui un phénomène minoritaire et géographiquement localisé à quelques régions, la nouvelle dynamique de diffusion du produit est à surveiller de près.

Les lignes de force toujours en vigueur

Au contraire des phénomènes émergents dont la pérennité n'est pas assurée et qui peuvent constituer des épisodes temporaires, les lignes de force sont inscrites dans la durée et se confirment d'année en année. Depuis 2000, la diffusion de l'usage de cocaïne sur le territoire français ne cesse de s'élargir alors que l'héroïne est de plus en plus visible après son éclipse relative à la fin des années 1990 consécutive au développement en France des traitements de substitution.

Les usagers de drogues : plus jeunes, plus féminins, plus précaires

Outre l'extension sociologique et géographique des usages déjà mentionnée (voir l'encadré p.1), nombreuses sont les structures de réduction des risques qui mentionnent le renouvellement des générations avec l'arrivée à leur contact d'usagers toujours plus jeunes (16-25 ans), comportant une part très importante de jeunes femmes, souvent très désinsérés. Ces jeunes semblent être de plus en plus nombreux dans la population fréquentant les CAARUD. Adoptant pour certains les codes empruntés au courant techno, ils se caractérisent, outre la prégnance des femmes en leur sein, par des comportements

à risques : prostitution, injection avec partage important du matériel, etc. L'accentuation de la précarité de la génération précédente (30 ans) et des passages plus fréquents d'une population en situation d'errance (« punk à chiens »), se déplaçant de ville en ville, sont également rapportés. Enfin, de nouvelles implantations, sous la forme de squats notamment, d'usagers de drogues originaires de l'est européen sont signalées dans plusieurs régions¹³. Ces constats sont visibles également à travers les résultats de l'enquête Ena-CAARUD portant sur l'année 2008¹⁴.

La cocaïne toujours plus disponible géographiquement et socialement

À l'instar des années précédentes, le chlorhydrate de cocaïne est décrit par la totalité des sites qui composent le dispositif TREND comme toujours très disponible tant sur le plan sociologique – élargissement à de nouvelles couches de la population – que géographique – développement dans les zones rurales notamment. Ce constat est confirmé par l'OCRTIS [7] dans un contexte global où les saisies sur le territoire français, quoiqu'en baisse en 2009, restent à un niveau historiquement très élevé avec plus de cinq tonnes confisquées [8].

Sur le plan sociologique, un certain nombre de constats se renforcent en 2009 avec notamment le développement de l'usage du produit au sein de populations jeunes issues des zones périurbaines paupérisées, notamment dans les régions parisienne et marseillaise. Ce phénomène est important car il est l'expression de la levée d'un tabou dans ces populations en matière d'usages de drogues dites « dures ». Très longtemps en effet, le monde des « cités » est resté marqué par les conséquences en termes sanitaires (surdoses, contaminations à VIH/VHC) de l'épidémie d'héroïne des années 1980. Cette évolution découle surtout d'une situation récente de proximité de ces jeunes avec la cocaïne. En effet, les réseaux importateurs de résine de cannabis, très présents dans les cités, tendent, de plus en plus, à adjoindre la cocaïne à la palette des produits revendus. En outre, les observateurs de certains sites comme Marseille ou Paris, rapportent le rajeunissement de la population impliquée dans les réseaux de deal. Il ne semble plus exceptionnel de voir désor-

11. La dissociation constitue l'un des volets d'un syndrome psychotique et consiste en une rupture de l'unité psychique des usagers.

12. Sur la problématique de la diffusion d'un produit donné à partir d'un « cercle d'initiés », voir le premier rapport TREND publié en mars 2000 par l'OFDT.

13. Sur les questions posées par l'émergence de nouvelles figures de l'usage de drogues dans l'espace urbain voir le chapitre, « Les nouveaux visages de la marginalité », rédigé par Anne-Cécile Rahis, Agnès Cadet-Taïrou et Jean-Michel Delile dans *Les usages de drogues illicites en France depuis 1999*, op cit.

14. CAARUD : profils et pratiques des usagers en 2008, Agnès Cadet-Taïrou, et al. *Tendances 74*, à paraître, décembre, 2010, 4 pages.

Évolution des prix médians

	TREND 2000	TREND 2008	TREND 2009	OCRTIS 2009	Tendance 2000-2009	Tendance 2008-2009
Héroïne	59	45	45	40	↘	→
Cocaïne	84	65	62	60	↘	↘
Ecstasy	15	5	6,8	5	↘	↗
Résine de cannabis	ND	5	5	5	-	→
Herbe de cannabis	ND	7	7,5	7	-	↗
Amphétamines	15	15	14	ND	→	↘
LSD (buvard)	8,5	10	11	ND	↗	↗
BHD/Subutex®/8mg	6,25	5	4,5	ND	↘	↘

Sources : TREND/OFDT et OCRTIS

La « cocaïne », un nom qui fait vendre (SINTES)

Le marketing du trafic utilise ainsi l'image positive de la cocaïne. L'analyse d'un produit appelé « Coca Pep » circulant dans l'est de la France s'est révélé être de la lidocaïne (produit signalé également sous son propre nom). De même, un produit collecté sous le nom « Subcocaïne » était constitué uniquement de 4 FMC (un autre « legal high »). Une « cocaïne bio » s'est quant à elle révélée être de la kétamine. Selon l'OEDT, la subcoca I est également une appellation de la méphédronne depuis 2008, et la subcoca II celle de l'éthylcathinone (une autre « legal high »).

mais, quand il s'agit d'organisations de revente structurées, des mineurs investis non seulement dans le guet ou le rabattage des clients mais aussi dans la revente de détail. Ce phénomène s'explique d'une part par la volonté des responsables de ces réseaux de remplacer les personnes interpellées suite à l'activité de la police et d'autre part à cause du moindre risque, supposé, encouru par les mineurs en matière d'incarcération. Cette situation contribue à l'enracinement d'une offre et d'un usage de chlorhydrate de cocaïne dans les quartiers paupérisés des grandes métropoles françaises dans un contexte où les prix tendent à s'adapter aux moyens financiers limités de la clientèle issue desdits quartiers.

En effet, si le prix moyen du gramme de cocaïne n'évolue quasiment plus depuis cinq ans (voir le tableau) et se situe autour d'une soixantaine d'euros, la quasi-totalité des sites du dispositif TREND font état de la pérennisation de marchés bien spécifiques destinés à une clientèle pauvre, à savoir, outre les usagers marginalisés de rue, des populations plutôt jeunes issues des quartiers dits sensibles. Cela s'exprime par des prix proposés beaucoup plus bas – 40 à 50 euros le gramme – que ceux en vigueur dans les « centres-villes » et bien évidemment par des qualités de produits inférieures à celles disponibles dans les quartiers favorisés. À ce sujet, il est à noter

Résultats des collectes et des analyses d'héroïne de 2009 (SINTES)

- Grande variabilité de la pureté de l'héroïne vendue aux usagers¹⁶, favorisant la survenue des surdoses.
- Identification de nouveaux produits de coupe de l'héroïne en faibles quantités : alprazolam¹⁷, dextrometorphane¹⁸ ou phénacétine¹⁹. Les deux premiers pouvant potentialiser la dépression respiratoire (phénomène cependant minime au plan national).
- Circulation d'une héroïne gélifiant, soit dans la cuillère juste après la mise en solution de la poudre, soit un peu plus tard dans la seringue (avec le risque de pratiquer l'injection avant que l'usager ne puisse constater la gélification de la solution).

qu'en 2009, les analyses réalisées par l'INPS (Institut national de la police scientifique) sur les saisies de cocaïne inférieures à 1 gramme font apparaître une diminution sensible de la pureté des échantillons par rapport aux années précédentes (30 % en moyenne contre 35 % en 2008 et 2007) [9].

Sur le plan sociologique également, plusieurs sites, notamment Lille et Marseille, notent un rajeunissement sensible des consommateurs de cocaïne avec des épisodes de consommation pouvant toucher des lycéens voire des collégiens. Les dernières données en la matière portant sur les consommations de cocaïne parmi les jeunes de 17 ans font apparaître en tout cas un triplement de l'expérimentation entre 2000 et 2008 (3,3 % en 2008 contre 1 % en 2000).

Au plan géographique, l'inscription de l'usage dans les zones périurbaine et rurales du territoire français se confirme en 2009. Ce phénomène est lié notamment à l'émigration des personnes les moins favorisées vers les périphéries lointaines des grands centres urbains et à une rencontre fréquente avec les substances aux cours d'événements festifs qui drainent aussi bien jeunes citadins que ruraux¹⁵. La disponibilité du produit est permise par la multiplication constatée depuis quelques années des micro-réseaux d'usagers-revendeurs qui s'approvisionnent directement, soit auprès de grossistes locaux, soit auprès de réseaux de dealers situés notamment en Espagne, aux Pays-Bas et en Belgique, lesquels constituent les portes d'entrée et les zones de stockage de la cocaïne qui arrive sur le marché européen [10].

L'héroïne poursuit sa lente réinscription dans le paysage des consommations

Depuis l'année 2006, l'ensemble des observateurs du dispositif TREND situés dans l'espace urbain (à l'exception de Marseille) font état d'une hausse régulière de la disponibilité perçue de l'héroïne brune. En 2009, cette tendance est confirmée par des sites comme Rennes, Paris et Lille et par l'OCRTIS, qui constate pour sa part que « la disponibilité de l'héroïne s'accroît dans l'ensemble de l'hexagone » [7].

Quoi qu'il en soit, les saisies demeurent élevées puisqu'elles se situent à un niveau proche de la tonne (970 kg), soit le troisième niveau le plus haut jamais atteint depuis 1995. Comme pour la cocaïne, cette disponibilité et accessibilité en hausse est favorisée par le dynamisme de réseaux importateurs, par ailleurs de plus en plus multicartes, et de micro-réseaux se rendant directement dans les pays frontaliers où l'héroïne est stockée (Belgique, Pays-Bas). Elle s'accompagne de la visibilité plus grande du trafic de proximité dans des sites comme Lille ou Paris et par la quantité croissante des saisies inférieures à cinq grammes. L'importante diminution du prix moyen du gramme d'héroïne, stabilisé aujourd'hui à 45 euros contre 60 euros en 2000, atteste également de la disponibilité en hausse du produit sur le territoire français.

Alors que l'usage se renforce parmi les populations « traditionnelles » consommatrices

d'opiacés, les observateurs du réseau TREND notent un élargissement de la consommation en direction de groupes de plus en plus hétérogènes : des usagers du milieu festif [11] où l'utilisation de l'héroïne vient « adoucir la « descente des stimulants » ; des jeunes usagers des quartiers populaires, décrits notamment par le site rennais ; ou des usagers socialement bien insérés, qui la prennent pour ses effets spécifiques en tentant de gérer par eux-mêmes l'apparition d'une dépendance.

Ces phénomènes sont largement favorisés par un contexte où l'image du produit s'améliore et l'usage se dédramatise. Pour les nouvelles générations qui entrent dans l'usage par le sniff, les représentations attachées à l'héroïne (dépendance, surdose et sida associés à tort à l'injection), semblent moins prégnantes. Certains observateurs rapportent ainsi que les dealers présents dans les free parties et les tek-nivals ont de moins en moins besoin d'utiliser l'appellation « rabla », qui était destinée à « masquer » la nature réelle du produit, pour vendre de l'héroïne. Il apparaît donc que l'usage d'héroïne est de plus en plus assumé et ne passe plus par des stratégies d'euphémisation sémantique comme c'est le cas encore, par exemple, pour le free base/crack. Il convient de noter que si les nouvelles générations entrent et se maintiennent majoritairement dans l'usage d'héroïne par le sniff, l'injection persiste à un niveau élevé parmi les populations précaires, y compris chez les jeunes en errance.

L'accroissement de l'usage est attesté aussi par l'augmentation du nombre de surdoses, confirmé par les données quantitatives jusqu'en 2008, mais surtout perçu à travers les dossiers qui ont mobilisé les autorités sanitaires tout au long des années 2008 et 2009. Ainsi, l'héroïne apparaît comme présente dans 45 % des surdoses en 2007, alors qu'elle ne l'était qu'à hauteur de 36 % des cas en 2006 et 26 % en 2004 [12]. Deux facteurs principaux sont en jeu pour expliquer ce phénomène. Le premier relève des usagers eux-mêmes, et s'inscrit dans la progression évoquée plus haut de l'usage dans des milieux, relativement éloignés de ceux de la toxicomanie traditionnelle, composés d'usagers plutôt jeunes dépourvus le plus souvent de connaissances en termes de risques, et d'expériences par rapport à l'héroïne. Le second est lié à la qualité du produit en lui-même : la fréquence des lots d'héroïne fortement dosée augmente – entre 2008 et 2009, les saisies d'hé-

15. Sur les transformations de l'occupation de l'espace sur le territoire français ces dernières années et ses répercussions sociales, voir l'ouvrage du géographe Christophe Guilluy, *Fractures françaises*, publié en 2010 aux éditions François Bourin.

16. <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/cp091216heroine.pdf>

17. Substance active de la spécialité Xanax® (Famille des Benzodiazépines)

18. Substance opioïde utilisée pour ses propriétés antitussives.

19. Analgésique retiré du marché en 1994 en raison de sa toxicité. Utilisé depuis comme produit de coupe de la cocaïne. Voir note Sintés http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_071129_phen.pdf

roïne très concentrée ont doublé et l'importante hétérogénéité des poudres en circulation constitue un risque certain de surdose dans un marché largement dominé par une héroïne de mauvaise qualité comme en témoigne l'accroissement concomitant des lots de très faible pureté, aux dépens des produits moyennement dosés. En outre, l'enquête nationale SINTES, réalisée entre mars 2007 et juin 2008, montre que le facteur « prix » ne constitue pas un indicateur pertinent s'agissant de la qualité potentielle d'un produit donné et que la situation est relativement complexe en la matière. Les résultats font apparaître en effet qu'un prix élevé au détail n'est nullement la garantie d'une forte pureté. [13].

Focus sur quelques autres produits

Sont ici présentées les observations relatives à différentes substances suivies par le dispositif.

La buprénorphine haut-dosage : stabilité et pérennité

En dépit d'une disponibilité parfois en baisse, l'accessibilité de la BHD sous sa forme princeps, le Subutex®, sur le marché parallèle demeure importante. Les génériques (apparus en 2006 et 2007) semblent quant à eux, toujours exclus de ce marché noir. Si la BHD suscite moins d'intérêt auprès des usagers rencontrés par le dispositif TREND, elle garde, en tant que « drogue » ses fonctions de base (« opiacé du pauvre », gestion du manque et « béquille » des parcours d'usage d'héroïne). En outre, elle acquiert à la marge de nouveaux usagers, voire des primo-usagers, notamment parmi les travailleurs pauvres ou les usagers insérés, visibles par le système de soins lorsqu'ils deviennent dépendants.

La méthadone, toujours relativement contrôlée

Son marché noir connaît une faible progression mais reste discret et atomisé. Un seul site (Lille) observe des pratiques de « Doctor shopping » (avoir plusieurs prescripteurs pour accroître les doses reçues). La demande sur le marché parallèle est souvent limitée au dépannage, à la gestion du manque et à l'auto-substitution. A l'exception de Paris toutefois, où l'on peut observer des usages non substitutifs chez des personnes en grandes précarité ou au contraire professionnellement insérées. La forme gélule, commercialisée depuis 2008, jouit en tant que traitement d'une image positive. Elle n'est pas visible sur le marché noir.

Le GHB/GBL : retour à la discrétion

Le GBL est un solvant industriel pré-curseur du GHB en lequel il se transforme après absorption. Sa diffusion à partir des

milieux du clubbing festif gay vers des groupes de jeunes « teuffeurs » à la recherche d'expérimentation, habituellement plutôt consommateurs d'alcool uniquement ou de poppers, a donné lieu en 2009, à une série de comas particulièrement médiatisés à Montpellier. Dans le réseau TREND, ce même phénomène de diffusion chez de jeunes usagers, par le biais notamment des croisements de populations dans les espaces gay friendly, a été également visible à Toulouse (dès 2008), à Bordeaux, mais aussi à Paris où l'usage est pourtant resté longtemps cantonné au milieu festif gay. Ailleurs, à l'exception du Nord où le produit est depuis longtemps consommé dans les megadancings belges, fréquentés par les Français, le phénomène n'émerge pas. Quoi qu'il en soit, il semble qu'au cours de l'année 2009, les problèmes consécutifs à l'usage de GHB/GBL soient devenus moins visibles. Cela peut être dû à une régression de l'expérimentation ou à une meilleure maîtrise des dosages au sein des populations anciennement ou nouvellement consommatrices.

Le LSD, phénomène limité

Le LSD qui avait vu sa disponibilité s'accroître en 2008 dans l'espace festif alternatif de quelques sites y reste très présent en 2009, mais sans accentuation de cette présence. Seul Metz, qui signalait les années précédentes une offre inférieure à la demande, rapporte en 2009 une progression de sa disponibilité. Partout, le LSD n'accède pratiquement pas à l'espace festif conventionnel.

La Ritaline, phénomène localisé

L'abus de Ritaline® (méthylphénidate) reste un phénomène localisé. Son détournement par des usagers de drogues parmi les plus précaires, a émergé en effet à partir de 2004 dans la région marseillaise pour atteindre de telles proportions en 2009 que la CPAM a entamé des contrôles de prescriptions. Sa disponibilité en aurait été affectée, exacerbant les pressions sur les médecins prescripteurs exercées par de patients rendus très agressifs par l'effet d'un manque décrit comme particulièrement pénible. Le trafic d'ordonnances serait également utilisé.

La méthamphétamine quasi invisible

On ne constate pas de diffusion du produit en France en dépit de l'analyse par le dispositif SINTES de deux échantillons contenant de la méthamphétamine à Toulouse et Lyon en 2010, chacun circulant dans des cercles extrêmement confidentiels. Plusieurs saisies par les douanes de lots contenant de la méthamphétamine n'étaient pour la plupart pas destinées au marché français (2 en 2010, 4 en 2009). En effet, l'usage de la méthamphétamine reste cantonné au milieu festif gay, qui s'approvisionne de manière autonome (voyages) et à des usagers peu visibles issus de la communauté philippine.

Références bibliographiques

- [1] Les rapports de sites TREND : Bordeaux - RAHIS (A.-C.), LAZES-CHARMETANT (A.), DELILE (J.-M.) ; Lille - PLANCKE (L.), LOSE (S.), WALLART (S.) ; Marseille - HOAREAU (E.), ZURBACH (E.) ; Metz - SCHLERET (Y.), MONZEL (M.), ROMAIN (O.) ; Paris - PFAU (G.), PECQUART (C.) ; Rennes - GIRARD (G.), PAVIC (G.), AMAR (C.), Toulouse - SUDERIE (G.).
- [2] LEGLEYE (S.), SPILKA (S.), LE NEZET (O.), LAFFITEAU (C.), « Les drogues à 17 ans, résultats de l'enquête ESCAPAD 2008 », *Tendances* n° 66, OFDT, 2009, 6 p.
- [3] GIRARD (G.), BOSCHER (G.), « L'ecstasy de l'engouement à la « ringardisation » » in *Les usages de drogues illicites en France depuis 1999, vus au travers du dispositif TREND*, COSTES (J.-M.) (Dir.), Saint-Denis, OFDT, 2010, pp. 96-105.
- [4] MERLE (S.), VALLART (M.) « Martinique, Guyane : les spécificités de l'usage ultra-marin », in *Les usages de drogues illicites en France depuis 1999, vus au travers du dispositif TREND*, COSTES (J.-M.) (Dir.), Saint-Denis, OFDT, 2010, pp. 62-72.
- [5] ESCOTS (S.) *et al.*, « La cocaïne et la diffusion de ses usages », in *Les usages de drogues illicites en France depuis 1999, vus au travers du dispositif TREND*, COSTES (J.-M.) (Dir.), Saint-Denis, OFDT, 2010, 192 p.
- [6] REYNAUD-MAURUPT (C.), AKOKA (S.), *Usages détournés de kétamine en France*, Saint-Denis, OFDT, 2004, pp. 51-61.
- [7] DCPJ/SDLCODF/OCRTIS, *Les prix des stupéfiants en France en 2009*, Nanterre, décembre 2009, 15 p.
- [8] DCPJ, *Usage et trafic des produits stupéfiants en France en 2009*, Nanterre, 2010, 75 p.
- [9] INPS, *Statistiques 2009*, Ecully, 2010, 41 p.
- [10] GANDILHON (M.), « Le petit trafic de cocaïne en France », *Tendances* n° 53, OFDT, 2007, 4 p.
- [11] REYNAUD-MAURUPT (C.), CADET-TAIROU (A.), « Substances psychoactives chez les amateurs de l'espace festif Electro », *Tendances* n° 56, OFDT, 2007, 4 p.
- [12] JANSSEN (E.), PALLE (C.), « Les surdoses mortelles par usage de substances psychoactives en France », *Tendances* n° 70, OFDT, 2010, 4 p.
- [13] LAHAIE (E.) *et al.*, *Composition de l'héroïne et connaissance des usagers*, OFDT, 2010, 36 p.

Tendances

Directeur de la publication
Jean-Michel Costes

Comité de rédaction
Catherine Berthier, Sylvain Dally,
Alain Epelboin, Serge Karsenty, Maria Melchior

Rédactrice en chef
Julie-Émilie Adès

Maquettiste
Frédérique Million

Impression
Imprimerie Masson / 69, rue de Chabrol
75010 Paris

ISSN 1295-6910 / Dépôt légal à parution

Observatoire français des drogues
et des toxicomanies
3, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La Plaine cedex
Tél : 01 41 62 77 16 / Fax : 01 41 62 77 00
e-mail : ofdt@ofdt.fr

